

Bureau d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

(ARMP)



PROJET D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE
DIFFERENTES COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES
2016 & 2017

(Financement PAGIPG)

RAPPORT D'AUDIT DE LA COMMUNE DE KANDI

VERSION DEFINITIVE

Juin 2020

Marché N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail	Dates
Projet de rapport provisoire (AC)	16/12/2019
Rapport provisoire	26/12/2019
x Rapport définitif	15/06/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 (ancien N°2005-B-0040) - N°CNSS : 06300407 – IFU N°
3200800565618 Siège : Immeuble BEC C/239 Zongo – 02 BP 1913 Cotonou _Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Siège : 136 Quartier Kegué –
06 BP 60535 Lomé Tel/(00228) 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES

Email : bec@becsarl.com / bec_scp@yahoo.fr

Le SMO du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0099804

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017	5
III.	ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE	7
IV.	DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE.....	11
V.	CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION	12
5.1.	Exhaustivité des pièces demandées	12
5.2.	Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)	12
5.3.	Appréciation du respect des délais de passation	12
5.4.	Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés en dessous du seuil de passation)	13
5.5.	Appréciation des constats sur la revue de conformité	13
VI.	CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC.....	19
VII.	CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE.....	19
VIII.	ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	20
8.1.	Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes	20
8.2.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	20
8.3.	Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de	23
8.4.	Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés.....	24
8.5.	Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés	26
IX.	ANNEXES	28

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20 février 2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différentes Communes du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 (lot 2), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit de la Commune de Kandi.

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein des autorités contractantes visitées (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité ;
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des Autorités Contractantes (AC) au titre de la période sous revue ;
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation ;
- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC ;
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière ;
- vii. Analyse de la performance des AC ;
- viii. Annexes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public de la commune de Kandi.

Le tableau ci-après nous renseigne sur la proportion des marchés audités rapportés à la population mère :

Gestion	Eléments	Volume	Valeur
2016	Marchés audités	4	73730795
	Marchés de la population mère	6	105329707
	%	66,67%	70,00%
2017	Marchés audités	15	385 741 482
	Marchés de la population mère	20	551059260
	%	75,00%	70,00%

Opinions

➤ Gestion budgétaire 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés par l'AC sur l'exercice budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	AOO	3	1	1	0	1
2	DC	1	1	0	0	0
Total général		4	2	1	0	1
%		100%	50,00%		50,00%	

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ Moyenne

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que la moitié des procédures n'a pas été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

➤ **Gestion budgétaire 2017**

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de l'AC sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AOO	13	11	1	1	0
2	DC	2	2	0	0	0
Total général		15	13	1	1	0
%		100%	86,67%	13,33%		

Légende

- REG Procédure régulière
 RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités
 IRR Procédure irrégulière
 NUL Marché nul
 IMP Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ **Favorable**

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que la majorité des procédures a été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

✓ **Fondements des opinions**

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants de la commune de Kandi. Conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés passés par l'AC, nous avons demandé et obtenu l'ensemble des marchés passés. Ensuite, nous avons procédé à un rapprochement de cette liste à celle qui nous a été communiquée par la DNCMP. Ce rapprochement a permis d'obtenir une liste complète des marchés de l'AC. A cet effectif total, devraient s'ajouter éventuellement les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP. Dans le cas d'espèce, nous n'avons identifié aucun marché ayant fait l'objet de recours.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation

Gestion	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	A00	90568349	5	58969437	3	65,11%	60,00%
	Demande de Cotation	14761358	1	14761358	1	100,00%	100,00%
	Total général	105329707	6	73730795	4	70,00%	66,67%
2017	A00	535410076	18	370092298	13	69,12%	72,22%
	Demande de Cotation	15649184	2	15649184	2	100,00%	100,00%
	Total général	551059260	20	385741482	15	70,00%	75,00%

Commentaire :

➤ Gestion 2016

Il est à observer que l'appel d'offres ouvert et la demande de cotation sont les deux modes de passation utilisés. Dans la population primaire comme dans l'échantillon, l'appel d'offres ouvert est le mode de passation le plus usité tant en valeur (85,99 % de la population primaire ; 79,98% de l'échantillon) qu'en volume (83,33% de la population primaire et 75% de l'échantillon).

Par ailleurs, l'échantillon d'audit de conformité représente en volume (66,67%) et en valeur (70%) de la population primaire.

➤ Gestion 2017

Tout comme dans la gestion 2016, la demande de cotation et l'appel d'offres ouvert sont les deux modes utilisés au cours de la gestion 2017.

Que ce soit dans la population primaire ou dans l'échantillon, l'appel d'offres ouvert est le mode de passation le plus usité aussi bien en termes de valeur (97,16 % de la population primaire ; 95,94% de l'échantillon) qu'en termes de volume (90% de la population primaire et 86,67% de l'échantillon).

Par ailleurs, l'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire 75% en volume et 70 % en valeur des marchés, pour l'audit de conformité au titre de la gestion budgétaire 2017.

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Gestion	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Travaux	105329707	6	73730795	4	70,00%	66,67%
	Total général	105329707	6	73730795	4	70,00%	66,67%
2017	prestations intellectuelles	5723000	1	5723000	1	100,00%	100,00%
	Travaux	545336260	19	380018482	14	69,69%	73,68%
	Total général	551059260	20	385741482	15	70,00%	75,00%

Commentaire :

➤ **Gestion 2016**

Nous observons dans la distribution que les marchés de travaux sont le seul type de marché auquel a eu recours l'AC.

➤ **Gestion 2017**

Nous observons dans la distribution que deux (2) types de marché sont représentés à savoir : les marchés de prestations intellectuelles et les marchés de travaux.

Les marchés de travaux sont les plus courants tant en termes de valeur qu'en termes de volume et aussi bien dans la population primaire (98,96% de la valeur de la population primaire ; 95% du volume de la population primaire) que dans l'échantillon (98,52% de la valeur de l'échantillon ; 93,33% du volume de l'échantillon)

Le détail et les caractéristiques de l'échantillon retenu se présentent comme suit :

Tableau n°3 : Echantillons d'audit de conformité

➤ **Gestion 2016**

N°	Référence	Objet	Type Marché	Mode de passation	Attributaire	Montant
1	N°54/005/M KDI/PRMP/S G/S-PRMP/SA/2016	Achevement de la construction d'un dispensaire sur le nouveau site dU centre de santé d'ANGARADEBOU	Travaux	AOO	ENTREPRISE B.F	17 781 110
2	N°54/11/MK DI/PRMP/CP MP/CCMP/S P-PRMP/SA/2016	Construction d'un module de six(06) boutiques dans la ville de KANDI	Travaux	AOO	NET ENTREPRISE	21 980 666
3	N°54/001/M KDI/PRMP/C PMP/CCMP/ SP-PRMP/SA/2016	Construction d'un logement pour Sage-femme à THYA dans l'arrondissement de ANGARADEBOU dans la commune de KANDI	Travaux	AOO	NET	19 207 661
4	N°54/008/M KDI/PRMP/S G/SP-PRMP/SA/2016	Construction d'un module de trois (03) salles de classe + bureau magasin à EPP GALA	Travaux	DC	ZOUNMEN OU CBTP	14 761 358
TOTAL						73 730 795

➤ Gestion 2017

N°	Référence	Objet	Type de Marché	Mode de passation	Attributaire	Montant
1	N°54/003/MKD/ PRMP/SG/S- PRMP/SA/2017	Réalisation des études d'implantation et de contrôle des travaux de cinq (05) forages équipés de pompe à motricité humaine dans les arrondissement de Kandi I, Angaradébou, Donwari sonsoro et Sam, commune de Kandi	Prestations intellectuelles	DC	BARAKA CONSULTING INC	5 723 000
2	N°54/016/MKD/ PRMP/CPMP/C CMP/SP- PRMP/SA/2017	Construction d'une boucherie à four dans l'arrondissement de SAAH	Travaux	AOO	ETS IB SERVICES	13 962 315
3	N°54/004/MKD/ PRMP/CPMP/ CCMP/SP- PRMP/SA/2017	Construction d'un logement pour Sage-femme au centre de santé de Kandi II dans l'arrondissement de Kandi II	Travaux	AOO	Ets ABOUDOU ET FILS	26 401 397
4	N°54/018/MKD/ PRMP/CPMP/C CMP/SP- PRMP/SA/2017	Construction d'un logement pour Sage-femme avec éclairage solaire au centre de santé d'ANGARADEBOU dans l'arrondissement d'ANGARADEBOU	Travaux	AOO	ETS ZOUNMENO U CBTP	22 708 805
5	N°54/027/MKD/ PRMP/CPMP/ CCMP/SP- PRMP/SA/2017	Construction d'un demi-périmètre de la clôture du stade SAKA KINA de Kandi	Travaux	AOO	ENTREPRISE KZ ET FILS	29 954 394
6	N°54/025/MKD/ PRMP/CPMP/ CCMP/SP- PRMP/SA/2017	Construction d'un module de trois (03) salles de classe + équipements et latrines à l'Ecole Primaire Publique de POTOCOBANGOU dans l'arrondissement de Kandi III	Travaux	AOO	ETS CONTACT SERVICES	25 638 177
7	N°54/002/MKD/ PRMP/SG/S- PRMP/SA/2017	Construction de cinq (05) forages d'exploitation équipés à motricité humaine dans les arrondissements de Kandi I, Angaradébou, Donwari, Sonsoro et Sam dans la commune de KANDI	Travaux	AOO	SNF	27 488 100
8	N°54/005/MKD/ PRMP/CPMP/ CCMP/SP- PRMP/SA/2017	Construction d'un module de trois (03) salles de classe + bureau et magasin à l'Ecole Primaire Publique de KOUBEGUIA dans l'arrondissement de DONWARI	Travaux	AOO	LA CLE VICTORIEUSE SARL	24 820 768
9	N°54/001/MKD/ PRMP/CPMP/C CMP/SP- PRMP/SA/2017	Construction d'un bloc administratif de type RDC devant abriter les bureaux de la zone sanitaire KANI-GOGOUNOU-SEGBANA à Kandi dans l'arrondissement de Kandi I	Travaux	AOO	LE SAVOIR FAIRE	59 998 734
10	N°54/029/MKD/ PRMP/CPMP/ CCMP/SP- PRMP/SA/2017	Construction d'une paillote de banquettes et pose de bordures de délimitation dans le cadre du projet d'aménagement du site touristique de SOSSO	Travaux	DC	ENTREPRISE KZ ET FILS	9 926 184
11	N°54/020/MKD/ PRMP/CPMP/ CCMP/SP- PRMP/SA/2017	Construction d'un logement pour Sage-femme avec éclairage solaire et adduction d'eau au centre de santé d'ALFAKOARA	Travaux	AOO	SOCIETE LA COLOMBE	27 665 555
12	N°54/022/MKD/ PRMP/CPMP/ CCMP/SP- PRMP/SA/2017	Construction et équipement d'un module des trois (03) salles de classes + bureau magasin + latrines à l'EPP de WONGA	Travaux	AOO	ENTREPRISE SATELLITE	24 548 813
13	N°54/017/MKD/ PRMP/CPMP/C CMP/SP- PRMP/SA/2017	Construction de deux (02) modules de six (06) boutiques à KANDI-CENTRE	Travaux	AOO	ETS CONTACT SERVICES	40 964 100
14	N°54/006/MKD/ PRMP/CPMP/ CCMP/SP- PRMP/SA/2017	Construction d'un module de deux (02) salles de classe + bureau et magasin à l'EM de KOUTAKROUKOU dans l'arrondissement de BENSEKOU	Travaux	AOO	CONTACT SERVICES	19 941 110
15	N°54/019/MKD/ PRMP/CPMP/C CMP/SP- PRMP/SA/2017	Construction d'un magasin de stockage + aire de séchage à PADE dans l'arrondissement de KASSAKOU	Travaux	AOO	ENTREPRISE KZ ET FILS	26 000 030
TOTAL						385 741 482

Tableau n°4 : Répartition des marchés communiqués par l'Autorité Contractante par mode de passation

Gestions	Mode de passation	Echantillon		Marchés Communiqués		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	AOO	58969437	3	58969437	3	100%	100%
	DC	14761358	1	14761358	1	100%	100%
	Total général	73 730 795	4	73 730 795	4	100%	100%
2017	AOO	370092298	13	370092298	13	100%	100%
	DC	15649184	2	15649184	2	100%	100%
	Total général	385 741 482	15	385 741 482	15	100%	100%

Tableau n°5 : Répartition des marchés communiqués par l'Autorité Contractante par type de marché

Gestion	Type de marché	Echantillon		Marchés communiqués		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Travaux	73730795	4	73730795	4	100%	100%
	Total général	73 730 795	4	73 730 795	4	100%	100%
2017	prestations intellectuelles	5723000	1	5723000	1	100%	100%
	Travaux	380018482	14	380018482	14	100%	100%
	Total général	385 741 482	15	385 741 482	15	100%	100%

Commentaire :➤ **Gestion 2016**

Tous les quatre (04) marchés échantillonnés ont été communiqués aux auditeurs comme en témoigne le tableau ci-dessus.

Ces quatre (04) marchés ont été passés au terme de quatre (04) procédures distinctes comme en témoigne la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	3	3
2	DC	1	1
	Total général	4	4

➤ **Gestion 2017**

Tous les quinze (15) marchés échantillonnés ont été communiqués aux auditeurs comme on peut le constater dans le tableau de répartition des marchés par types ci-dessus.

Ces quinze (15) marchés ont été passés au terme de quinze (15) procédures distinctes comme en témoigne la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	13	13
2	DC	2	2
	Total général	15	15

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

Existence, Capacité, régularité et fonctionnement des organes de passation et de contrôle (Réf/ C1 à C6)								
N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE					Observations
			PRMP	S/ PRMP	CPMP	Sous commission d'analyse	CCMP	
1	Existence	C1	OK					RAS
2	Conformité	C2						
3	Organisation et fonctionnement	C3	OK					RAS
4		C4	OK					RAS
5		C5						
6		C6	KO					Le système d'archivage reste à améliorer. Le local des archives relatives au marchés publics existant déjà, le besoin d'un archiviste professionnel est la difficulté essentielle à résoudre par la commune.
7		C7	OK					
8		C8	KO					Les décisions d'attribution ne sont pas publiées
Légende								
C1	Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)							
C2	Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation Profil/Poste)							
C3	Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)							
C4	Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés							
C5	Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, Signature par les personnes habilitées)							
C6	Qualité du système d'archivage (Taux d'exhaustivité des pièces, Disponibilité de salle d'archives / Archiviste)							
C7	Existence des moyens matériels et financiers (Cadre de travail, Mats et mobiliers de bureau, Matériels informatiques, Dotations financières pour diverses publication, Primes de désintéressement...)							
C8	Publication des décisions d'attribution							
Mettre < OK > si satisfaisant, < KO > si non								

V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés (PRMP) la liste de pièces et documents à collecter.

L'examen de l'exhaustivité des pièces auditables collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de :

Eléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	82,82%	86,16%

Ce taux, pour chaque gestion budgétaire, représente la moyenne des taux d'exhaustivité des pièces collectées sur l'ensemble des procédures d'appel d'offres ouvert et celles de demande de cotation. (Voir en annexe 3 les fiches d'exhaustivité).

5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)

Pour les gestions budgétaires 2016 et 2017 auditées, il a été observé que les Plans de Passation des Marchés ont été élaborés par la PRMP de la commune. Ces PPM sont conformes au modèle type de l'ARMP.

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus. Le délai moyen de passation (entre le dépôt des plis et la signature du contrat) calculé :

➤ Au titre de 2016 :

Pour 5 marchés sur les 20 audités, le délai moyen de passation des marchés s'évalue à 79 jours.

Le délai moyen de passation ainsi déterminé est satisfaisant et témoigne du souci de l'AC de procéder à la signature des marchés dans le délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP).

➤ Au titre de 2017 :

Pour 4 marchés sur les 16 marchés audités le délai moyen s'évalue à 50 jours environ.

Le délai moyen de passation ainsi déterminé est satisfaisant et témoigne du souci de l'AC de procéder à la signature des marchés dans le délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP).

Le tableau de détermination dudit délai est présenté en **annexe 4**

5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés en dessous du seuil de passation)

Conformément aux TDR, le consultant examinera pour les demandes de cotation, la compétitivité des prix proposés en tenant compte du repertoire des prix de référence applicable.

Dans le cas d'espèces, les demandes de cotation passées en revue sont des marchés de travaux et de prestations intellectuelles qui ne figurent pas dans les repertoires des prix de référence 2016 & 2017.

5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Observations générales :

La mission a noté de façon générale pour tous les marchés passés par Appel d'offres ouvert soumis à notre appréciation, le défaut de publication du procès-verbal d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive comme le recommandent les articles 84 et 93 du Code des Marchés Publics.

➤ Gestion 2016

Observations spécifiques :

1. Marché n°54/005/MKDI/PRMP/SG/S-PRMP/SA/2016 du 06/09/2016, relatif aux travaux d'achèvement de la construction d'un dispensaire sur le nouveau site du centre de santé d'ANGARADEBOU, attribué à l'entreprise B.F pour un montant HT de 17.781.110 FCFA, financement : PSDCC 2013

Pièces manquantes :

- Procès-verbal d'évaluation et d'analyse des offres
- Procès-verbal d'attribution provisoire
- ANO de la CCMP sur l'attribution provisoire

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de l'année 2016 ;

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Non-respect du délai légal d'attente (Signature du contrat : 25/08/2016 notification d'informations de rejet : 20/08/2016)

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de la non-conformité ci-dessus décrite (Article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et délégations de service public)

2. Marché n°54/11/MKDI/PRMP/CPMP/CCMP/SP-PRMP/SA/2016 du 28/11/2016, relatif aux travaux de construction d'un module de six (06) boutiques dans la ville de KANDI, attribué à NET ENTREPRISE pour un montant HT de 21.980.666 FCFA. Financement : PSDCC

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière sous réserve de l'insuffisance ci-dessus décrite.

3. Marché n°54/001/MKDI/PRMP/CPMP/CCMP/SP-PRMP/SA/2016 du 06/09/2016, relatif aux travaux de construction d'un logement pour Sage-femme à THYA dans l'arrondissement de ANGARADEBOU dans la commune de KANDI, attribué à l'entreprise NET pour un montant HT de 19.207.661 FCFA. Financement : FADeC affecté 2015

Pièces manquantes :

- DAO
- Contrat
- Preuve d'approbation

Conclusion :

En raison de l'importance des nombreuses pièces manquantes ci-dessus citées, il n'est pas possible de se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution du marché.

PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION

4. Marché n°54/008/MKDI/PRMP/SG/SP-PRMP/SA/2016 du 06/09/2016, travaux de construction d'un module de trois (03) salles de classe + bureau magasin à EPP GALA, attribué à l'entreprise ZOUNMENOU CBTP pour un montant HT de 14.761.358 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière.

➤ **Gestion 2017****PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

1. Marché n°54/016/MKDI/PRMP/CPMP/CCMP/SP-PRMP/SA/2017, relatif aux travaux de Construction d'une boucherie à Foure dans l'arrondissement de SAAH, attribué à l'établissement IB SERVICES pour un montant TTC de 13.962.315 FCFA. Financement : FADeC non affecté.
2. Marché n° 54/004/MKDI/PRMP/CPMP/CCMP/SP-PRMP/SA/2017, relatif à aux travaux de construction d'un logement pour Sage-femme au centre de santé de Kandi II dans l'arrondissement de Kandi II, attribué à l'établissement ABOUDOU ET FILS pour un montant TTC de 26.401.397 FCFA. Financement : FADeC Affecté/ SANTE 2016 ;
3. Marché n° 54/018/MKDI/PRMP/CPMP/CCMP/SP-PRMP/SA/2017 ; relatif à la réalisation des travaux de construction d'un logement pour Sage-femme avec éclairage solaire au centre de santé d'ANGARADEBOU dans l'arrondissement d'ANGARADEBOU, attribué à l'établissement ZOUNMENOUBTP ; pour un montant TTC de 22.708.805 FCFA. Financement : FADeC affecté.
4. Marché n° 54/025/MKDI/PRMP/CPMP/CCMP/SP-PRMP/SA/2017, relatif aux travaux de construction d'un module de trois (03) salles de classe + équipements et latrines à l'Ecole Primaire Publique de POTOBOANGOU dans l'arrondissement de Kandi III, attribué à l'établissement CONTACT SERVICES ; pour un montant TTC de 25.638.177 FCFA. Financement : FDL 2017- FADeC non affecté 2017
5. Marché n°54/002/MKDI/PRMP/SG/S-PRMP/SA/2017, relatif aux travaux de construction de cinq (05) forages d'exploitation équipés à motricité humaine dans les arrondissements de Kandi I, Angaradébo, Donwari, Sonsoro et Sam dans la commune de KANDI, attribué à l'entreprise SNF ; pour un montant TTC de 27.488.100 FCFA. Financement : FADeC Eau 2016
6. Marché n° 54/020/MKDI/PRMP/CPMP/CCMP/SP-PRMP/SA/2017, relatif aux travaux de construction d'un logement pour Sage-femme avec éclairage solaire et adduction d'eau au centre de santé d'ALFAKOARA, attribué à la société LA COLOMBE pour un montant TTC de 27.665.555 FCFA. Financement : FADeC Affecté SANTE
7. Marché 54/022/MKDI/PRMP/CPMP/CCMP/SP-PRMP/SA/2017, relatif aux travaux de construction et équipement d'un module des trois (03) salles de classes + bureau magasin + latrines à l'EPP de WONGA, attribué à l'entreprise SATELLITE pour un montant TTC de 24.548.813 FCFA. Financement : FADeC non Affecté SANTE

8. Marché n° 54/017/MKDI/PRMP/CPMP/CCMP/SP-PRMP/SA/2017, relatif aux travaux de construction de deux (02) modules de six (06) boutiques à KANDI-CENTRE, attribué à l'établissement CONTACT SERVICES pour un montant TTC de 40.964.100 FCFA. Financement : FADeC non Affecté
9. Marché n°54/006/MKDI/PRMP/CPMP/CCMP/SP-PRMP/SA/2017, relatif aux travaux de construction d'un module de deux (02) salles de classe + bureau et magasin à l'EM de KOUTAKROUKOU dans l'arrondissement de BENSEKOU, attribué à l'établissement CONTACT SERVICES ; pour un montant TTC de 19.941.110 FCFA. Financement : FADeC Non Affecté
10. Marché n°54/019/MKDI/PRMP/CPMP/CCMP/SP-PRMP/SA/2017, relatif aux travaux de construction d'un magasin de stockage + aire de séchage à PADE dans l'arrondissement de KASSAKOU, attribué à l'entreprise KZ ET FILS pour un montant TTC de 26.000.030 FCFA. Financement : FADeC Non Affecté
11. Marché n°54/005/MKDI/PRMP/CPMP/CCMP/SP-PRMP/SA/2017, relatif aux travaux de construction et équipement d'un module de trois (03) salles de classe + bureau et magasin à l'Ecole Primaire Publique de KOUBEGUIA dans l'arrondissement de DONWARI, attribué à la société LA CLE VICTORIEUSE SARL ; pour un montant TTC de 24.820.768 FCFA. Financement : FADeC Non Affecté 2016

La revue de conformité de ces marchés ci-dessus a abouti aux mêmes constats. Par conséquent, l'auditeur donnera une seule conclusion qui sera valable pour tous ces marchés.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans les DAO
- Inscription des marchés dans le PPM 2016 ;
- Obtention des avis de non objection de la CCMP sur les DAO et sur les PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion :

Les procédures ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus cités sont régulières sous réserve des insuffisances mentionnées.

12. Marché n°54/027/MKDI/PRMP/CPMP/CCMP/SP-PRMP/SA/2017, relatif aux travaux de construction d'un demi-périmètre de la clôture du stade SAKA KINA de Kandi, attribué à l'entreprise KZ ET FILS pour un montant TTC de 29.954.394 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- La mission a constaté pour ce marché que la signature du contrat est intervenue à la même date que la notification de l'information aux soumissionnaires non retenus (Date : 15/12/2017).

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est irrégulière en raison du non-respect du délai légal d'attente (Article 85 du CMP)

13. Marché n°54/001/MKDI/PRMP/CPMP/CCMP/SP-PRMP/SA/2017, relatif aux travaux de construction d'un bloc administratif de type RDC devant abriter les bureaux de la zone sanitaire KANI-GOGOUNOU-SEGBANA à Kandi dans l'arrondissement de Kandi I, attribué à l'entreprise LE SAVOIR FAIRE pour un montant TTC de 59.998.734 FCFA. Financement : FADeC Affecté/ SANTE 2016

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Obtention de l'ANO de la CCMP sur l'attribution provisoire

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

PROCEDURES DE DEMANDE DE COTATION

14. Marché n° 54/003/MKDI/PRMP/SG/S-PRMP/SA/2017, relatif aux travaux de réalisation des études d'implantation et de contrôle des travaux de cinq (05) forages équipés de pompe à motricité humaine dans les arrondissements de Kandi I, Angaradébou, Donwari sonsoro et Sam, commune de Kandi, attribué à l'entreprise BARAKA CONSULTING INC pour un montant TTC de 5.723.000FCFA ; Financement : FADec Eau 2016
15. Marché n°54/029/MKDI/PRMP/CPMP/CCMP/SP-PRMP/SA/2017, relatif aux travaux de construction d'une paillote de banquettes et pose de bordures de délimitation dans le cadre du projet d'aménagement du site touristique de SOSSO, attribué à l'entreprise KZ ET FILS pour un montant TTC de 9.926.184 FCFA. Financement : FADeC Affecté Tourisme 2017

La revue de conformité de ces marchés ci-dessus a abouti aux mêmes constats. Par conséquent, l'auditeur donnera une seule conclusion qui sera valable pour tous ces marchés.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le PPM au titre de 2017
- Obtention des avis de non objection de la CCMP sur les PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

Les procédures ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus cités sont régulières.

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto saisines connus par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Au titre de la gestion budgétaire 2016, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires ni au niveau de l'AC ainsi qu'auprès de l'ARMP.

Cependant, au titre de la gestion 2017, nous avons pu identifier un marché ayant fait l'objet de recours au niveau de l'ARMP. Il s'agit du marché relatif aux travaux de construction de deux (02) adductions d'eau villageoise (AEV) à THYA et à ALFAKOARA dans l'arrondissement d'ANGARADEBOU, attribué à la société GENERAL GROUPE SARL. L'examen du recours n'appelle de notre part aucune observation particulière.

VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

Sur l'exécution financière, l'équipe d'audit a relevé que plusieurs marchés ne sont pas exécutés dans le délai contractuel prévu. Si pour certains l'AC n'a pas manqué de faire des diligences traduites par des lettres de mise en demeure, pour d'autres le consultant a relevé l'application des pénalités de retard prévues.

VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC

8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
----------------------	----------------------------------	--------------------------

0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défailante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le taux moyen de non-conformité théorique initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux de non-conformité effectif.**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en

		raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Les diligences mises en œuvre sont consignées dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	Note 1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	OK	1,00		OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Cour des comptes	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	-		OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	0,00	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
		NIVEAU DE PERFORMANCE_ MISE EN PLACE DES ORGANES		0,80		

Conclusion : Le niveau de performance est de 0,80.

Nous pouvons dire qu'il y a une mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics.

8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

➤ Gestion 2016

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	4	4	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR, entente directe)	0	0	0	N/A	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	3	3	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	3	3	0	0%		Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	1	1	0	N/A	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	3	3	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	3	3	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	3	3	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	N/A	N/A	N/A	N/A	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	1	1	0	N/A	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	3	3	3	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	4	4	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	4	4	0	0%	Approbation des LC par la CCMP	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	N/A	N/A	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE_REVUE DE CONFORMITE (A)				11,11%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				82,82%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF_REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				13%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 13%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

➤ Gestion 2017

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	15	15	1	7%		Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	N/A	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	13	13	1	8%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	13	13	0	0%		Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	2	2	0	N/A	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	13	13	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	13	13	0	0%		Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	15	15	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	15	15	0	N/A	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	2	2	0	N/A	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	15	15	15	100%		Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	15	15	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	15	15	2	13%		Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	15	15	N/A	N/A	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE _REVUE DE CONFORMITE (A)				14,19%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				86,16%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF _REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				16%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 16%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

8.5. Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés

➤ Gestion 2016

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires
		Demandés	Audités (a)			
REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE						
1	Garantie de soumission	2	2	0	0%	RAS
2	Garantie de bonne exécution	4	4	0	0%	RAS
3	Ordre de service	4	4	0	NA	RAS
4	Avenant: autorisation	0	0	0	NA	RAS
5	Avenant: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS
6	Avance de démarrage: garantie	0	0	0	NA	RAS
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS
8	Dossier d'exécution	4	4	0	0%	Délai d'exécution non respecté
	MOYENNE				0%	

Conclusion : Le taux de non-conformité est égal à 0 %.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.

➤ **Gestion 2017**

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a) *100	Commentaires
		Demandés	Audités (a)			
REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE						
1	Garantie de soumission	2	2	0	0%	RAS
2	Garantie de bonne exécution	15	15	0	0%	RAS
3	Ordre de service	15	15	0	NA	RAS
4	Avenant: autorisation	0	0	0	NA	RAS
5	Avenant: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS
6	Avance de démarrage: garantie	0	0	0	NA	RAS
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS
8	Dossier d'exécution	15	15	2	13%	Délai d'exécution non respecté
	MOYENNE				13%	

Conclusion : Le taux de non-conformité est égal à 13%.

L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.

IX. ANNEXES**ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES**

N° d'ordre	Noms et prénoms	Fonctions
1	BOURAIMA Zakary	SG/Mairie
2	COURACO Bouyaminou	SP-PRMP
3	LAFIA K. Chabi	D/ST
4	WOROU T. Christian	Membre CCMP

ANNEXE 2 : PV DE RESTITUTION

BEC SARL

PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016-2017

Nom de l'Autorité Contractante : COMMUNE DE KANDI

Date de tenue de la séance de restitution : 14 Novembre 2019

Heure de démarrage : 18H30min

Heure de fin : 19H10min

Personnes présentes à la séance :

(Cf. liste de présence de la séance de restitution ci-jointe)

I. Récapitulatif des pièces collectées

- PPMP (2016 et 2017) ;
- Rapport annuel de passation des marchés de la PRMP au titre de 2016 ;
- Actes de nomination (PRMP, CPMP, CCMP, SPRMP).

II. Récapitulatif des pièces en cours de collecte

Rapports annuels d'activité des organes (CPMP, CCMP, SPRMP) des années 2016 et 2017

III. Synthèse des observations du consultant

3.1. Sur l'existence, l'organisation, le fonctionnement et la conformité des organes de passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'AC

Constat 1 : Forces

- ✓ Existence des organes de passation de l'Autorité Contractante.

Organes	Actes
PRMP	Arrêté N° 54/006/MKD/SG/DST/SET/SA du 29/01/2016 portant DESIGNATION, ATTRIBUTION ET FONCTIONNEMENT DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS (PRMP) ET DU SECRETARIAT DES MARCHES PUBLICS (SMP) de la commune de KANDI en qualité de PRMP
Secrétariat PRMP	Arrêté N° 54/023/MKD/SG/DST/SET/SA du 21/03/2016 portant nomination des membres du secrétariat de la PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS de la commune de KANDI
CPMP	Arrêté N° 54/022/MKD/SG/DST/SET/SA du 21/03/2016 portant création, composition, attribution et fonctionnement de la COMMISSION COMMUNALE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS de la commune de KANDI
CCMP	Arrêté N° 54/021/MKD/SG/DST/SET/SA du 21/03/2016 portant nomination des membres de la CCMP de la Mairie de KANDI

1
tu j

BEC SARL

- ✓ Diverses formations de l'ARMP et d'autres partenaires tels que le PAURAD, GIZ, CEFAL, CONAFIL, Cabinet Envol, etc.
- ✓ Disponibilité d'un espace approprié pour l'archivage de la documentation relative aux marchés publics

Constat 2 : Faiblesses

- ✓ Besoin d'un archiviste professionnel pour rangement et classement des pièces des marchés publics ;

3.2. Sur les procédures de passation des marchés collectés

L'audit a sélectionné suivant l'approche des risques et conformément aux critères d'échantillonnage un volume de quatre (04) marchés pour une valeur totale de soixante-treize millions sept cent trente mille sept cent quatre-vingt-quinze (73.730.795) FCFA hors taxes pour l'exercice 2016, et un volume de quinze (15) marchés pour une valeur totale de trois cent quatre-vingt-cinq millions sept cent quarante-et-un mille quatre cent quatre-vingt-deux (385.741.482) FCFA toutes taxes comprises pour l'exercice 2017.

La revue de conformité de ces marchés appelle les observations suivantes :

Forces :

- Inscription des marchés aux plan prévisionnel de passation des marchés publics
- Publication des avis d'appel d'offres au journal
- Respect des délais (délai d'ouverture et d'analyse et délai de validité des offres)

Faiblesses

- Défaut de publication des PV d'attribution provisoire (Tous les marchés) ;
- Défaut de publication d'avis d'attribution définitive (Tous les marchés) ;
- Transmission tardive des PV d'attribution provisoire à l'organe compétent chargé du contrôle (marché n°54/016/MKDI/PRMP/CPMP/CCMP/S-PRMP/SA/2017 relatif aux travaux de construction d'une boucherie à fourré dans l'arrondissement de SAAH, etc.) ;
- Non-respect du délai légal d'attente pour beaucoup de marchés (marché n°54/027/MKDI/PRMP/CPMP/CCMP/SP-PRMP/SA/2017 relatif aux travaux de construction d'un demi-périmètre de la clôture du stade SAKA KINA de Kandi) ;
- Non-conformité entre l'objet du marché inscrit au PPMP et celui figurant sur le dossier d'appel d'offre (marché n°54/022/MKDI/PRMP/CPMP/CCMP/S-PRMP/SA/2017 relatif aux travaux de construction d'un module de trois (03) salles de classe plus bureau magasin plus latrines à l'EPP WONGA)

3.3. Sur les plaintes

Au niveau des marchés de 2017, le seul marché ayant fait objet de plainte au niveau de l'ARMP n'a pas été communiqué.

3.4. Sur l'exécution financière

L'indisponibilité de plusieurs pièces ne nous permet pas de nous prononcer sur l'exécution financière

2

TH J



3.5. Divers

Les autorités présentes à la présente restitution ont reconnu les différentes faiblesses ci-dessus évoquées et suggèrent que des formations soient organisées à l'endroit des acteurs de la chaîne de passation des marchés publics. Par ailleurs, elles ont souhaité entre autres :

- La création des antennes départementales de l'ARMP ;
- La mise à disposition de la documentation (le Code et ses décrets d'application)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée 19H19 min.

Fait à Kandi, le 14 novembre 2019

Pour Bec Sarl


Tanguy MAFFON
chef de mission

Pour l'autorité contractante


Zakary BOURAIMIT
Secrétaire général
Mairie Kandi

BEC Sarl
02 BP 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
Email : bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com

AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES PAR DIFFERENTES COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 -2017

SEANCE DE RESTITUTION

Autorité Contractante : *Kandi*

14/11 /2019

Liste de présence

N°	Nom & Prénoms	Responsabilité & Structure	Tél. & Mail	Signature
1	AHOGNIDJE Narcisse	Auditeur cabinet bec	96 09 08 41 bec_scp@yahoo.fr	<i>[Signature]</i>
2	BOUYAMINA Zakary	SG-Mairie Kandi	zakarybouamina@gmail.com 94 33 26 72	<i>[Signature]</i>
3	WOROU T. christian	Membre CCMP	worou2017christian@gmail.com 96 48 73 07	<i>[Signature]</i>
4	COURACO Bouyaminou	SP-PRMP/Mairie - Kandi	bouyassalam@yahoo.fr 94 34 16 86	<i>[Signature]</i>
5	YATCHE Aminou	Auditeur BEC Sarl	64 06 85 77	<i>[Signature]</i>
6	HOONDEFODJI Bruno	Spécialiste en paratransit des usages publics membre de la mission	66-2888-05	<i>[Signature]</i>
7	MAFFOX Tanguy	chef de mission/PEC SARL	96 80 31 77 bec-scp@yahoo.fr	<i>[Signature]</i>

ANNEXE 3 : Tableaux d'exhaustivité

Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise

➤ **Gestion 2016**

AOO

		DAO			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4							5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p					
1	Achevement de la construction d'un dispensaire sur le nouveau site du centre de santé d'ANGARADEBOU	1	1	1	1	1	1	0	0	0	NA	1	1	0	1	1	0	10	15	67%	73,33%	
2	Construction d'un module de six(06) boutiques dans la ville de KANDI	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	13	15	87%		
3	Construction d'un logement pour Sage-femme à THYA dans l'arrondissement de ANGARADEBOU dans la commune de KANDI	1	0	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	0	0	0	10	15	67%		

Demande de cotation

		Demande de cotation			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Construction d'un module de trois (03) salles de classe + bureau magasin à EPP GALA	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	0	N/A	12	13	92%	92,31%

Gestion 2017

AOO

		DAO			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Construction d'une boucherie à four dans l'arrondissement de SAAH	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80,00%	80,00%
2	Construction d'un logement pour Sage-femme au centre de santé de Kandi II dans l'arrondissement de Kandi II	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80,00%	
3	Construction d'un logement pour Sage-femme avec éclairage solaire au centre de santé d'ANGARADEBOU dans l'arrondissement d'ANGARADEBOU	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80,00%	
4	Construction d'un demi-périmètre de la clôture du stade SAKA KINA de Kandi	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80,00%	
5	Construction d'un module de trois (03) salles de classe + équipements et latrines à l'Ecole Primaire Publique de POTOCOBANGOU dans l'arrondissement de Kandi III	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80,00%	
6	Construction de cinq (05) FPM dans les arrondissements de Kandi I, Angaradébo, Donwari, Sorsoro et Sam dans la commune de KANDI	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80,00%	
7	Construction d'un module de trois (03) salles de classe + bureau et magasin à l'Ecole Primaire Publique de KOUBEGUIA dans l'arrondissement de DONWARI	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80,00%	
8	Construction d'un bloc administratif de type RDC devant abriter les bureaux de la zone sanitaire KANI-GOGOUNOU-SEGBANA à Kandi dans l'arrondissement de Kandi I	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80,00%	
9	Construction d'un logement pour Sage-femme avec éclairage solaire et adduction d'eau au centre de santé d'ALFAKOARA	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80,00%	
10	Construction et équipement d'un module des trois (03) salles de classes + bureau magasin + latrines à l'EPP de WONGA	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80,00%	
11	Construction de deux (02) modules de six (06) boutiques à KANDI-CENTRE	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80,00%	
12	Construction d'un module de deux salles de classe +BM à l'EM de KOUTAKROUKOU dans l'arrondissement de BENSEKOU	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80,00%	
13	Construction d'un magasin de stockage + aire de séchage à PADE dans l'arrondissement de KASSAKOU	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80,00%	

Demande de cotation

		Demande de cotation			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Réalisation des études d'implantation et de contrôle des travaux de cinq (05) forages équipés de pompe à motricité humaine dans les arrondissement de Kandi I, Angaradébou, Donwari sonsoro et Sam, commune de Kandi	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	92,31%
2	Construction d'une paillote de banquettes et pose de bordures de délimitation dans le cadre du projet d'aménagement du site touristique de SOSSO	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	0	1	N/A	1	0	N/A	11	13	85%	

Légende

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

3. DAO

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

4. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

5. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les PV d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou preuve de publication du procès-verbal d'attribution provisoire

6. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise

Légende :

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

Autorisation

3. Pour les procédures dérogatoires : gré à gré et appel d'offres restreint
 - a. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur les marchés de gré à gré
 - b. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur l'appel d'offres restreint
 - c. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur l'Avenant

4. Préqualification

3. Pour les procédures donnant lieu à la présélection :
 - a. l'avis à manifestation d'intérêt
 - b. la preuve de la publication de cet avis
 - c. les avis de non objection sur l'AMI
 - d. les réponses des soumissionnaires
 - e. les rapports d'évaluation des manifestations d'intérêt
 - f. la liste restreinte des soumissionnaires présélectionnés
 - g. la preuve d'information aux soumissionnaires non retenus

5. DAO/DAC

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

6. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

7. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les rapports d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou publication du procès-verbal d'attribution provisoire

8. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Tableau de détermination du délai moyen de passation**➤ Gestion 2016**

N°	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total	Observations
	Intitulés du marché						
1	Achevement de la construction d'un dispensaire sur le nouveau site du centre de santé d'ANGARADEBOU	30	inndisponible	indisponible	12	42	RAS
2	Construction d'un module de six(06) boutiques dans la ville de KANDI	32	1	31	10	74	
3	Construction d'un module de trois (03) salles de classe + bureau magasin à EPP GALA	16	1	62	12	91	
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						95	
Volume de marchés concernés (pertinents)						3	
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						32	

➤ Gestion 2017

N°ordre	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total	Observations
	Intitulés du marché						
1	Construction d'une boucherie à four dans l'arrondissement de SAAH	29	8	39	15	91	RAS
2	Construction d'un logement pour Sage-femme avec éclairage solaire au centre de santé d'ANGARADEBOU dans l'arrondissement d'ANGARADEBOU	29	16	31	15	91	
3	Construction d'un demi-périmètre de la clôture du stade SAKA KINA de Kandi	29	0	2	35	66	
4	Construction et équipement d'un module des trois (03) salles de classes + bureau magasin + latrines à l'EPP de WONGA	28	10	38	15	91	
Délai global						339	
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						144	
Volume de marchés concernés (pertinents)						4	
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						36	